



Erreur du notaire, vente de la maison repoussée

Par **del287**, le **04/09/2013** à **19:21**

BonjourrrrrJ'espère ne pas m'être trompée de sous-forum.rnrrnMa sœur et son conjoint achètent une maison.Le compromis de vente a été signé il y a plusieurs mois,le crédit accordé par la banque.Ma sœur et son conjoint ont donné leur préavis pour le logement qu'ils louent ils ont indiqué cette date au notaire.Celui-ci est parti en vacances,lorque ma sœur a appelé l'étude pour avoir la date de la signature pour la maison la secretaire lui a annoncé le 11 septembre 2013.Lundi 2 septembre,jour ou le notaire devait rentrer de vacances ma sœur et son conjoint ont contacté le notaire,celui-ci leur a alors annoncé que les propriétaires de la maison sont en fait surendettés,que leur cas doit passer devant un juge et qu'il ne pas peut y avoir de signature pour la maison pour le moment.rnSeulement ma sœur a prevenu son proprietaire et s'est arrangé pour quitter les lieux le 13 septembre!rnN'est-ce pas un manquement de la part du notaire?De l'agence?rnPeut-il y avoir un recours pour ma sœur et son conjoint?rnrrnmerci pour vos conseils